Revue des Journaux.

Après avoir cité les articles insultants du *Telegram*, *La Verite* ajoute ce qui suit.

"La province de Québec, en 1876 n'a pas manqué de *reconnaissance* mais de *confiance*, ce qui n'est pas du tout la même chose. Le parti libéral-conservateur avait tellement gâché la question scolaire par le refus de marcher en juillet 1895 et par la fameuse grève des sept en janvier 1896—pour ne parler que de ces plus grosses sottises—que beaucoup de catholiques de la province de Québec n'avaient plus aucune confiance dans la sincérité de plusieurs chef de ce parti."

Et pour terminer.

"Maintenant, nous invitons la *Minerve*, le *Courrier du Canada*, le *Trifluvien*, la *Defense*, le *Courrier de St-Hyacinthe* et autres feuilles conservatrices de la province de Québec à reproduire ces insultes de la feuille tory de Winnipeg et à nous dire ce qu'ils en pensent. Ce sera intéressant"

Du *Globe* de Toronto.

"La querelle commencée par le *Morning Telegram* de Winnipeg, dans le parti Conservateur atteint en vérité des proportions royales. Le *Telegram* a commencé par insulter la population de Québec en termes les plus violents, parce qu'elle soutenait Laurier au lieu de Tupper. C'est une belle querelle mais qui ne peut produire aucune excitation en dehors des politiciens conservateurs."......

"Vous avez voté contre nous; nous avons été chassés du pouvoir donc vous êtes un tas de scélérats." Voilà ce que cela veut dire. Il serait intéressant de savoir de quel droit le *Telegram* se sert du nom de Hugh John Macdonald dans cette furieuse attaque entre les Canadiens-français? Ce n'est pas tout à fait la politique que nous avons été habitués de voir associée avec le nom de Macdonald.

Du *Free Press* du 10 janvier:

"La feuille de combat de M. Macdonald avait émis l'opinion que *le Manitoba* n'exprimait pas les vues du Sénateur Bernier et de M. LaRivière M. P. les deux chefs conservateurs Canadiens-français dans le Manitoba, mais *Le Manitoba* dans son dernier numéro déclare avec autorité que ces deux messieurs partagent les vues du *Manitoba*."

La fente du luth est aujourd'hui d'importance mais de grands efforts ont été faits pour museler l'organe, et ces efforts ont eu le plus grand succès.

Nous n'entendrons plus parler désormais en ces quartiers d'insultes aux Canadiens-français, car il est prouvé que c'est une mauvaise politique que de laisser voir trop le doigt. Il y aura probablement deux sessions de la législature, et l'on a enfourché trop tôt le cheval Protestant; et de fait il a attrapé un mauvais rhume en raison du froid rigoureux qui sévit à St-Boniface.

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

Une grande réunion a eu lieu mardi dernier, à Montréal, en l'honneur des députés libéraux récemment élus.

Sir Wilfrid Laurier y assistait ainsi que MM. Sir H Joly, Tarte, Marchand, Fielding, Fisher, Geoffrion, Duffy, Préfontaine, etc.

Une ovation enthousiaste a été faite au Premier Ministre, qui a prononcé un fort important discours.

Sir Wilfrid Laurier a rappelé l'œuvre néfaste du sénat et son opposition anti-patriotique au chemin de fer du Yukon. Il a déclaré que la réforme du sénat s'imposait en présence de la mauvaise volonté et de l'obstruction de ce corps.

Il nous fait plaisir de noter, car ce fut toujours notre opinion, à ce sujet la déclaration suivante:

"Je ne pense point," a-t-il dit "ainsi qu'en mes jeunes années, que le meilleur moyen soit actuellement l'abolition du sénat. Je considère la Chambre Haute comme une sauvegarde sage et nécessaire mais j'estime qu'il convient de la réformer pour la rendre conforme aux volontés du peuple.

J'estime qu'il ne peut exister un corps politique indépendant du contrôle de l'électorat, que personne dans l'Etat ne doit être au-dessus des lois, et étranger à la volonté du peuple."

Ces fermes déclarations du chef du gouvernement, si conformes au bon sens et aux principes du gouvernement populaire, nous donnent lieu d'espérer que dans un bref délai, des mesures vont être prises pour modifier le sénat actuel et en faire un rouage utile, au lieu d'un corps de partisans.

Par exemple le moyen suggéré par Sir Wilfrid paraît donner lieu à quelques restrictions.

"Tout en laissant le mode de nomination tel qu'il est aujourd'hui, la réforme que nous pouvons opérer est que lorsqu'il y aura conflit entre la Chambre et le Sénat, entre le Sénat nommé par la Couronne et entre la Chambre des Communes, élue par le peuple, lorsqu'il y aura conflit et qu'ils ne pourront pas s'accorder, alors il pourra y avoir un vote conjoint des deux corps législatifs, et la majorité des deux l'emportera."

Cette importante déclaration a été très diversement accueillie, et il convient de l'étudier sérieusement avant de se prononcer.

Le Premier Ministre s'est montré très réservé sur la question de la conférence de Washington, il a déclaré que: "quoiqu'il puisse obtenir il ne le fera jamais aux dépens de la dignité de notre pays."

M. W. S. Fielding, ministre des finances, a causé une agréable surprise lorsqu'étant monté à la tribune, il a déclaré que les comptes de l'exercice financier étant complètement terminés pour l'année se terminant le 30 juin dernier, il pouvait annoncer officiellement que le surplus était de $1,722,712.33 au lieu d'un million comme on l'avait cru précédemment.

Quant aux six premiers mois de l'année fiscale qui viennent de s'écouler, le surplus sur ceux de l'année précédente est de $2,855,000.

Voilà des chiffres qui répondent victorieusement aux folles diatribes de l'opposition conservatrice.

Pendant que les torys en sont réduits à prêcher la guerre de race, le gouvernement libéral travaille avec un succès toujours croissant à la prospérité du Dominion.

M. Tarte a pris aussi la parole pour flétrir les attaques dirigées contre lui dans la presse conservatrice.

Il convient de citer à ce propos la lettre adressée la semaine dernière par Sir Wilfrid Laurier au Sénateur Dandurand.

Elle venge M. Tarte de toutes les attaques passionnées dirigées contre lui.

La Législature de la Colombie Britannique est remise et la majorité en faveur du gouvernement Semlin a été de six voix.

Celle d'Ontario est convoquée pour le 1 février.

On estime que la majorité de M. Hardy sera d'environ 12 voix.

A Matane, par suite de la nomination du major Pincault, des élections vont avoir lieu. Les candidats sont M. Donat Caron, libéral; M. le Dr. Bouillon, également libéral; M. Boulay, conservateur.

Les élections au Manitoba, s'il fallait en croire *La Presse*, seraient à la veille d'avoir lieu.

Mais il faut, paraît-il, prendre à contre pied ce qu'annonce ce journal, car voici ce que M. Greenway a déclaré le 25 décembre à Boissevain:

"Les torys ont publié une circulaire en vue des élections qui devaient avoir lieu l'année dernière; ils en publient une en vue de cette année; cela prouve leur ignorance car je puis vous assurer qu'il n'y aura pas *d'élection avant 1900*."

CORRESPONDANCE.

ST-CLAUDE.

(De notre correspondant particulier).

Monsieur John Kaven est allé à Winnipeg la semaine dernière; la municipalité a payé son voyage et le gouvernement se charge de la pension et du logement.

L'année 1898 a vu progresser St-Claude considérablement; nous avons eu deux nouveaux magasins, ceux de Messieurs Ed. Jobin et Henri Bonnet. Tous deux sont contents de leurs débuts.

Il est expédié environ 300 cordes de bois par semaine ce qui veut dire qu'il rentre chaque semaine environ $600 dans la place La récolte ayant été bonne les gens de St-Claude ont une aisance qu'ils n'avaient point connu jusqu'ici.

Voilà le résultat d'une administration libérale.

Les jours de Noël et de janvier nous ont amené ici une foule d'étrangers.

DUCK LAKE

La nouvelle année s'est très bien passée ici et tout a été à merveille. Le jour de Noël ou "Christmas MM. McIntyre et Ficher nos deux représentants populaires de Batoche et Mitchell ont eu en présent chacun une magnifique copie de la vie de Gladstone et tous deux ont fait de jolis petits discours bien appropriés, et si leurs discours politiques sont aussi appropriés que leurs discours sociaux, nos districts auront droit d'être fiers de leurs représentants.

Melle McLennan, de Prince Albert, est maintenant en visite chez M. McIntyre, c'est la fille du maire de Prince Albert.

Notre village a fait une acquisition dans la personne de M. Bruyère, instituteur, qui doit prendre charge de l'Ecole Publique Catholique ici, c'est un charmant garçon.

M. le baron Krysman de Deftal a été appointé sous-agent des terres ici en remplacement de M. Fisher qui avait donné sa démission.

M. McIntyre est en train de bâtir une magnifique bâtisse, les travaux commenceront au printemps; M. Ph. Gamat a entrepris la livraison de la pierre et est actuellement à l'œuvre.

Notre place a été érigée en village d'après les ordonnances du Nord-Ouest. Il y aura élection du surveillant le 10 courant, M. Ph. Gamat est appointé officier-rapporteur.

Il y aura un bal donné par les dames du village le 9 au soir dans la salle des Forestiers Indépendants. Tout promet succès.

M. Wm. J. Pazer ainsi que sa dame sont allés passer quelque temps à Ste-Marie de la Beauce et M. Patrice Parenteau prend charge du magasin.

M. L'Anglet et George Boyer ont établi un magasin à Batoche.

M. Maxime Dubois a visité Duck Lake dernièrement.

L'élection de syndic a eu lieu le 5 janvier. MM. Emanuel Chauvet, Chas. Fisher et Jos. Philibert sont les syndics pour l'année courante.

Plusieurs de nos concitoyens ont rendu visite au R. P. Payette à l'Ecole Industrielle, et dire qu'ils ont eu une magnifique réception ne serait pas une nouvelle.

Il y a plusieurs malades de la grippe ce qui donne beaucoup d'occupation au Dr Stewart.

M. Mitchell, ex-député, a été retenu à sa maison depuis plusieurs jours par une attaque de la grippe.

L'élection des officiers des Forestiers Indépendants a eu lieu et voici le résultat suivant: R. S. McKenzie, C. O.; W. S. Nerton, C. R.; C. Devidson, V. C. R.; Docteur A. B. Stewart, Trés.; J. A. Philion, Sec. Arc.; D. H. Grant, Sec. Fin.; Ph. Gamat, S. W. Wm Kennedy, J. W. S. Fukham, S. B. J. Melville, J. B. A. Marcotte, McKenzie, Com. Fin.; C. Laviolstte, Jos. Philibert, Gentil Feceb, Eug. Brunelle, C. E. Boucher, S. Bouches, Paul Ashly, Com. Sp.